

THE CONVERSATION

L'expertise universitaire, l'exigence journalistique

Covid-19, le retour de l'État en Afrique ?

Publié: 4 juin 2020, 19:53 CEST

Fatoumata Coulibaly

Géographe, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako

Gilles Holder

Anthropologue, Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Laurent Vidal

Anthropologue, représentant de l'IRD au Mali, directeur de recherche, Institut de recherche pour le développement (IRD)



Un lycéen devant l'entrée du Lycée classique d'Abidjan (Côte d'Ivoire) le 25 mai 2020, jour de la reprise des cours après le confinement. Issouf Sanogo/AFP

L'épidémie de Covid-19 a engendré d'importantes contraintes et atteintes à la liberté. Experts et intellectuels (médiatiques) sont nombreux à avoir cédé à une peur doublée d'une méfiance : peur du virus, dont la connaissance évoluait au jour le jour (ce qui est normal, mais angoissant), et méfiance envers des gouvernements qui auraient à divers moments de la crise changé d'avis pour cacher une certaine incapacité à prévoir, et donc à... gouverner ! Le contraste est saisissant avec le régime chinois, qui se fonde sur un capitalisme d'État doublé d'un contrôle politique de la société, et qui est parvenu à protéger sa population : 1,4 milliard d'habitants et seulement 4 638 décès (selon les chiffres « officiels » du 26 mai 2020).

Certes, on sait que les chiffres produits dans tel ou tel pays sont aujourd’hui impossibles à comparer : personnes dépistées, nombre de tests effectués, compilation des décès, etc. Il n’empêche que les gouvernements des démocraties occidentales auront trouvé, empiriquement, à chaud, une source d’inspiration dans le dispositif chinois pour justifier leur propre rhétorique du contrôle sanitaire au nom d’une politique de précaution ; en cela, la Covid-19 leur a offert une certaine réhabilitation sociale. Et cela a été finalement facile, puisque la population a peur et puisque les chiffres du malheur sont produits par les États eux-mêmes.

Une gestion dynamique et organisée de la crise

C'est un fait : au cours des deux derniers mois, on assiste à une forme de reconquête des peuples par l'État, lequel s'est d'abord focalisé sur une approche globale de l'épidémie : sa dynamique (les déplacements internationaux des personnes et, par un raccourci étonnant, la mondialisation comme menace), autant que sa coordination sanitaire (incarnée par l'OMS dont les directives furent reprises ou fustigées, de bonne foi ou pas). Cette référence au global a été concomitante d'un dédouanement des erreurs du local : ce n'est pas ma faute, c'est celle de la Chine, dit l'Occident ; c'est celle de l'Europe dit la France ; c'est celle de l'Occident, dit l'Afrique. Et voilà que le global est mis à mal – le procès en incompétence et la partialité faits à l'OMS. Et voilà que les gouvernements les plus libéraux en arrivent à plébisciter les frontières, les cycles courts, le patriotisme industriel. Et voilà que l'on redécouvre le bien-fondé de l'État stratège, arbitre des savoirs, détenteur de l'autorité pour le bien commun : l'État paternel de sociétés devenues brusquement infantiles.

L'épidémie de Covid-19 est l'ultime démonstration de ce retour à la frontière et à l'État. Ultime, mais nullement nouvelle : épidémie et État ont toujours fait bon ménage. Certains historiens (voir notamment William Naphy et Andrew Spicer, 2003, *La Peste noire. Grandes peurs et épidémies, 1345-1730*, Autrement) avancent que l'État bureaucratique européen, le modèle de l'État contemporain, serait né de la nécessité à organiser, à gouverner la prise en charge sociale et économique des épidémies de peste qui ont frappé l'Europe depuis 1345 (venue de Chine... déjà !) jusqu'à 1730.

Le retour de l'État stratège ?

Or, et c'est un autre fait, ce retour de l'État n'est pas l'apanage des démocraties occidentales fascinées par l'efficacité de l'État chinois. Il l'est aussi pour les régimes africains, et ce de façon à la fois sensible, imaginative, originale et imprévue. Les États en Afrique, ordinairement soumis aux représentations surplombantes, sinon postcoloniales, autant qu'aux discours compassionnels suspects, passent de faillis, corrompus et néopatrimonialisés, à inventifs, prévoyants et experts de leur société. Si l'on peut discuter chacun de ces termes, les relativiser selon les pays, et rester prudent sur le bilan de la pandémie, un constat s'impose pourtant : les États en Afrique n'ont nulle part été « faibles », puisqu'ils sont redevenus des prescripteurs de normes, de directives, de fermeture de frontières, de publications de chiffres.

Leurs choix pour faire face à la pandémie ont par ailleurs été fortement singuliers, particuliers, rendant intenable l'image d'une « réponse africaine » à l'épidémie, ce qui laisserait entendre qu'il existerait un pays appelé « Afrique », ou que les États africains auraient une stratégie unique, tout comme est irrecevable le discours de la « catastrophe annoncée ».

Les États africains ont réagi en jouant sur deux registres. Le premier a été de piocher dans la boîte à outils des mesures proposées par l'OMS : fermeture des frontières terrestres et aériennes, des écoles et universités ; interdiction des rassemblements ; confinement ; blocus de villes ; couvre-feu ; port du masque ; dépistage sélectif ; hospitalisation des malades ; mise en quarantaine des cas suspects. Non seulement chaque État a sélectionné dans cette offre ce qui lui semblait opportun et réaliste, mais il en a très généralement redéfini les termes : taille des rassemblements, proportionnalité du confinement (partiel), hospitalisation (parfois des cas asymptomatiques qui valaient isolement). En somme, les États ont décidé, ils ont fait acte de souveraineté et ils ont été bien loin de suivre aveuglément les consignes globales.

Seconde caractéristique de la réaction des États en Afrique : l'adaptation en temps réel à l'évolution de la situation, non pas tant médicale ou épidémiologique, que sociale, économique et politique. Plus fondamentalement, les arbitrages auront souvent été *simultanément* sanitaires, socio-économiques et politiques, et non pas *successivement* comme dans nombre de pays européens. N'a-t-on pas là le signe du retour de l'État en Afrique, qui plus est d'un État qui fait des choix, d'un État stratège ?

Naturellement, l'efficacité de ces postures des États en matière de contrôle de l'épidémie ne peut à ce jour être garantie : pas plus que ne peut l'être la trajectoire sanitaire de l'épidémie par de simples modélisations qui ne prendraient pas en compte les mesures prises par les États, leur modalité d'application et les réactions et conséquences qu'elles ont suscitées.

Il ne s'agit donc nullement de donner un blanc-seing, ou un « bon point » aux États africains. Et si l'on prend les choses du point de vue de la société, il n'est pas certain que l'État soit partout « de retour » ; tout au plus aura-t-il suscité, ici des mécontentements, là des critiques, ici encore des rébellions à la loi. En revanche, il est essentiel de replacer les réponses de ces États africains, diverses, non nécessairement coordonnées, dans le concert global de celles de tous les États à travers le monde : si l'on veut bien se donner la peine de dépasser et de départiculariser une illusoire « réponse africaine », alors on constatera que les États en Afrique ont marqué leur singularité – en somme, ils ont effectué leur retour.